

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 22 Mai 2019

L'an deux mille dix-neuf , le 22 Mai à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence du Maire Madame Josette VERNEY.

Nombre de Membres en exercice : 15
Présents : : 13
Votants : 15 Date de convocation :15 Mai 2019

Présents : Josette VERNEY - Robert VIANNET - Philippe ARIES - Yves MEILLER - Marie-Agnès ACHAINTE - GIRODET Maurice - Marie-Claude FOREST -- Christian PEILLON - Isabelle DURAND
Nathalie MARILLIER -Catherine BRUNETON- Richard VALLOT -Didier BRUNEL

Pouvoirs :

Isabelle CARRET à Nathalie MARILLIER
Fabienne GACHE à Marie-Agnès ACHAINTE

Secrétaire de séance : Marie Agnès ACHAINTE

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 avril 2019

Sans observation, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

📌 **ATTRIBUTION des subventions aux associations**

Sou des écoles	2000	Fête du livre	2150
ADMR	400	Flash dance	70
ACCA	300	Gym's Pilat	60
Association S colaire St Jean	50	Hand ball	50
Association sportive Gaston Baty	90	Vent de Bio	200
GAMBADON Création	80	Tennis club Maclas	50
Ecole musique Maclas	100	Prevention routière	150
Pilat Tonic	70	Visage de notre Pilat	70
Arrêt création	100	Foot ball club du Pilat	140
FNACA	70	Tennis club Maclas	50

TOTAL 6250

SPL versement au capital des apports en compte courant.

La loi prévoit que les versements en compte courant consentis par les actionnaires leur soient remboursés quatre ans plus tard. Pour ne pas mettre en difficulté la SPL qui n'a pas une trésorerie suffisante pour procéder à ce remboursement il est proposé de verser cet apport au capital de la société. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents.

Demande de subvention auprès de la région réfection sol Agorespace et cour de l'école :

Le maire expose que, pour obtenir des financements régionaux dans la période 2020- 2022 il faut déposer rapidement des fiches projets. Le conseil municipal décide d'inscrire dans ces demandes de financements le projet de réfection du sol de l'agorespace ainsi qu'un projet de réfection de la cour de l'école.

Décisions Modificatives Budgétaires pour les budgets CCAS ASSAINISSEMENT ET BUDGET GENERAL : Approuvées à l'unanimité.

Questions diverses :

Tableau de permanence pour les élections européennes.

Croix de Sagnemorte : le conseil est sollicité par MME LOUISGRANG pour participer à la restauration d'une ancienne croix. Malgré l'intérêt patrimonial que peut représenter cet ouvrage le conseil s'interroge et en tout état de cause, l'assemblée ne pourra se prononcer sur une aide que s'il y a création d'une association.

Recrutement pour remplacement congés d'été : la candidature de Mr Gérard Magnolon est retenue.

Travaux d'élagage : dans le cadre du plan d'entretien et maintenance des lignes électriques ENEDIS va procéder à des élagages et abattage d'arbres.

Demande de création d'un passage piéton à l'entrée nord du bourg : situé hors agglomération sur route départementale la commune n'est pas décisionnaire ; la demande sera présentée au conseil départemental.

Information sur une vente notifiée.

Chiens: Des chiens, errant sur notre commune, ont été signalés pour avoir provoqué : peurs, morsures, éventrations de poubelles sauvages.

Les propriétaires de chiens doivent veiller à la non divagation de leurs animaux sous peine d'une sanction. Voir articles L 211-22 du code rural, article 622-2 du code pénal et loi n° 99-5 du 06/01/1999.

Pilat propre:

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes préparent l'opération "Pilat propre" qui se déroulera le vendredi 14 juin à partir de 17h30. Cette opération sera suivie d'un pique-nique partagé.

Fin de séance 21H

Prochain CM le 3 Juillet à 19 Heures

